



> LE DOSSIER

Machinisme agricole >>

Une filière qui cherche ses marques



Grande région agricole, la Champagne-Ardenne est sans doute un peu moins performante dans le secteur du machinisme agricole. Elle se situe par exemple derrière les Pays-de-la-Loire, la Picardie, la Bretagne ou encore le Nord-Pas-de-Calais. Une situation assez paradoxale pour notre région. Le développement de son agriculture au cours des dernières décennies doit beaucoup à la mécanisation. Avec la diversité de ses sols et l'étendue de ses exploitations, la Champagne-Ardenne offrirait pourtant un champ d'expérimentation non négligeable aux ingénieurs et aux techniciens du machinisme.

Un atout sans doute insuffisamment cultivé en regard des enjeux d'une filière qui bénéficie tout à la fois de l'élargissement du marché européen, du durcissement des normes (élevages laitiers, conditions de stockage, etc.) et du progrès exigé par l'agriculture raisonnée et la traçabilité des aliments. Largement dépendant de l'état de santé de l'agriculture, le machinisme se porte bien en France et s'exporte bien. Dans la région, derrière la locomotive McCormick qui donne quelques signes d'essoufflement, se pressent un certain nombre de PME-PMI, dont plusieurs sont leaders dans leurs spécialités en Europe.

W. Pigny : « La Champagne-Ardenne, foyer d'innovation »

Distributeur de tracteurs et de matériels agricoles dans la Marne, le concessionnaire estime que la région n'occupe pas le rang qui devrait être le sien, malgré quelques belles réussites industrielles, en matière de machinisme.



William Pigny (à gauche sur la photo), aux côtés de Bruno Forget, commissaire général de la foire de Châlons.

Repères

■ Qui est William Pigny

Agé de 61 ans, William Pigny est le gérant de la SARL Aspy Services, à Saint-Memmie (agglomération de Châlons-en-Champagne). Cette entreprise familiale née après la guerre (Aspy veut dire Atelier Serge Pigny, du nom du père de l'actuel dirigeant) a une triple activité de station-service, de location de véhicules et, surtout, de concessionnaire de tracteurs et de matériels agricoles. William Pigny est l'ancien président régional du Sedima (Syndicat national des entreprises de services et distribution du machinisme agricole) et l'actuel président de la commission d'organisation de la foire de Châlons.

Peut-on définir la Champagne-Ardenne comme une région de machinisme agricole ?

Non, si l'on considère que plus de 80 % des produits achetés dans la région sont fabriqués hors des frontières de la Champagne-Ardenne.

Cela semble paradoxal, dans la mesure où nous sommes, a contrario, une grande région agricole ?

On peut effectivement se demander pourquoi beaucoup de sociétés d'import-export ont choisi de s'installer ailleurs qu'en Champagne-Ardenne, par exemple dans la région d'Orléans ou en Vendée. Exel Industries et son président, Patrick Ballu, qui incarne le machinisme agricole dans notre région, restent un cas isolé. Peut-être a-t-il manqué une volonté politique, à un moment donné, pour développer ce secteur.

Néanmoins, quels sont les points forts de notre région en matière de machinisme agricole ?

Je citerai la pulvérisation, toujours grâce à Exel Industries, et les techniques de préparation du sol. Beaucoup de constructeurs se sont adaptés à la Champagne crayeuse, une terre fertile où l'on peut faire pousser n'importe quoi. En un seul passage de tracteur, on fait

le même travail qu'en trois ou quatre passages ailleurs. C'est le propre de la culture extensive, où l'on recherche la rentabilité. En cela, la Champagne-Ardenne peut être considérée comme un foyer d'innovation.

Les progrès techniques n'ont-ils pas été réalisés au détriment de l'emploi ?

Il est effectivement courant de ne trouver qu'une seule personne sur une exploitation de 150 ou 160 hectares. Nous avons assisté à un phénomène de mécanisation à outrance. Pour illustrer mon propos, un tracteur faisait 90 CV en moyenne auparavant, il en fait 110 maintenant ; une charrue comptait quatre socs, elle en compte huit aujourd'hui.

Pour les constructeurs et pour vous, les distributeurs, cela a dû être tout bénéfique ?

Je dirai que les trente glorieuses du machinisme agricole sont derrière nous. La mécanisation étant achevée, nous en sommes à un stade de renouvellement du parc. Le problème, c'est qu'aujourd'hui les cours sont pleines de machines et de matériels d'occasion difficiles à vendre. Nous ne sommes pas sur une pente ascendante. Nous observons au contraire une chute depuis une dizaine d'années.



Maestria, un des pulvérisateurs d'Exel Industries en démonstration dans la campagne champardennaise.

L'entrée dans l'Union de pays à forte dimension agricole ne constitue-t-elle pas une nouvelle opportunité pour vous ?

Je peux vous répondre en connaissance de cause, puisque je travaille depuis 1969 avec les pays de l'Est, que j'ai été, en 1996, le directeur commercial d'une société franco-russe, et que je suis toujours conseiller à l'export de certains constructeurs. Je pense que les pays de l'Est et d'Europe centrale vont construire eux-mêmes le matériel dont ils ont besoin. L'idée serait donc de nouer des alliances à l'intérieur des pays concernés, de créer des joint-ventures. Une société comme l'entreprise Privé (voir notre reportage en page VI), pour prendre un exemple au hasard, aura sans doute intérêt à faire emboutir sa tôle sur place. La difficulté, c'est que les entreprises françaises, surtout les petites comme les nôtres, n'ont pas les moyens, seules, de pénétrer ces marchés. C'est d'abord un problème de financement. Il faudrait que les pouvoirs publics puissent les accompagner.

Le marché de l'occasion ne pourrait-il pas trouver un débouché auprès des nouveaux membres de l'Union européenne ?

On a exporté beaucoup d'occasions, en particulier de petits produits. Mais on n'en trouve plus. Quant à nos gros tracteurs et à nos grosses charrues, ils ne correspondent pas aux besoins des petites exploitations qui sont encore la règle dans ces pays. De ce côté-là, le marché est bouché. Pour compléter ma réponse précédente, les constructeurs doivent absolument adapter leurs outils aux tracteurs utilisés dans les Peco, ainsi qu'à des modes culturels différents.

La filière en Champagne-Ardenne

98 entreprises fabricant des machines agricoles, dont 53 entreprises "cœur de métier" et 45 entreprises connexes. La région représente 5 % des établissements du secteur en France. Les 53 entreprises "cœur de métier" emploient 1 700 personnes.

Et l'Asie ?

Nos entreprises n'ont pas les structures nécessaires pour y aller.

Un mot sur le vent de fronde qui a soufflé en début d'année sur la foire de Châlons-en-Champagne, où certains concessionnaires menaçaient de boycotter l'édition 2004.

Le vent est quelque peu retombé. Nous engageons les concessionnaires à mettre plus en avant leurs matériels d'occasion, moins leurs matériels neufs. La foire a toujours su s'adapter à l'évolution de l'agriculture et elle va continuer à le faire.

Elle n'est déjà plus tout à fait une foire du machinisme agricole, qui naguère occupait les deux tiers ou les trois quarts de la surface à l'air libre, mais de plus en plus une foire de l'agro-fourriture. Cela recouvre les engrais, les huiles, le gaz, le fioul, les produits phytosanitaires, les coopératives agricoles, etc. On verra moins, à l'avenir, de matériels lourds.

L'avenir du machinisme agricole, justement, de quoi est-il fait ?

Il faudrait plutôt se poser la question : quelles sont les intentions d'achat des agriculteurs ? Or on sait que des cultures comme celles de la luzerne, de la betterave et de la pomme de terre rencontrent des problèmes. Si demain on laisse tomber la luzerne, alors il faudra laisser tomber la fabrication.

Des possibilités de développement résident dans les techniques liées à l'agriculture raisonnée, au GPS... Mais il faut aussi mettre en garde les petits constructeurs contre des brevets mal ficelés. Beaucoup d'entre eux sont mal protégés.

Et comment évolue votre métier, celui de la distribution ?

On peut comparer son évolution à celle observée dans l'automobile : un phénomène de concentration, avec la constitution de groupes couvrant tout un département. Evidemment, le nombre de concessionnaires diminue !

Repères

■ Le machinisme agricole en France en 2003

Ventes sur le marché français : 3,62 milliards d'euros, dont 70 % de machines agricoles et 30 % de tracteurs

Immatriculations de tracteurs agricoles neufs : 38 245 unités

Production de l'industrie française

(ventes sur marché intérieur plus exportations) : 2,80 milliards d'euros, dont 73 % de machines agricoles et 27 % de tracteurs

Nombre de constructeurs : 250

Nombre de salariés : 20 000, plus 10 000 chez les sous-traitants

Exportations : 1,54 milliard d'euros (soit 55 % de la production nationale). La France est le 5^e pays exportateur mondial de tracteurs et de machines agricoles

Matériels exportés : tracteurs (30 %), équipements de récolte et fénaison (17 %), pièces et accessoires (13,3 %), matériels pour espaces verts (12,9 %)

Principaux pays importateurs : Allemagne (14 %), Royaume-Uni (12 %), Etats-Unis (9 %), Espagne (8 %), Belgique (6,2 %) et Italie (6,1 %)

Importations : 2,36 milliards d'euros (65 % du marché français), dont 34 % de tracteurs et 21 % d'équipements pour espaces verts

Principaux pays fournisseurs de la France : Allemagne (31,5 %), Italie (18,6 %), Royaume-Uni (11,2 %), Etats-Unis (7,7 %), Suède (5,1 %) et Belgique (5 %)

Les nouveaux outils du monde agricole

L'informatique et Internet sont entrés dans les exploitations. Plus seulement pour la gestion. Au service, aussi, de la traçabilité ou de l'agriculture de précision.



Repères

■ Pour en savoir plus

La chambre régionale de commerce et d'industrie a publié une note de veille sectorielle sur le machinisme agricole. On peut la télécharger sur le site de la CRCI : www.champagne-ardenne.cci.fr

Sur Internet, on consultera utilement le site du Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles : www.sygma.org

Au menu : actualité, communiqués de presse, panorama du machinisme agricole, salons, etc.

La foire de Châlons dispose elle aussi de son propre site (qui est en fait celui de l'Union commerciale, industrielle et artisanale de cette ville) : www.foire-de-chalons-et-salons.com

Une "halle de marché" ! Tout ce qui se vend et s'achète (ou presque) dans le domaine agricole se trouve sur www.agricompare.com, un site Internet créé en 2000 en Haute-Marne, à Mathons. Son concepteur le présente comme « l'e-outil d'annonces agricoles et rurales ». Il a voulu en faire un véritable « espace de négociation, simple et convivial ». C'est à un Audois que l'on doit, dans un registre proche, www.annonces-agricoles.com. Semoirs, remorques, tracteurs, moissonneuses-batteuses, distributeurs d'engrais, etc. : l'occasion a désormais pignon sur le Web. Les agriculteurs, comme les autres chefs d'entreprise, se sont équipés d'ordinateurs, qui les secondent dans leurs gestes quotidiens. Pas seulement pour acheter (du neuf, aussi, sur les sites des fabricants, tous en ligne, comme Agrimat, dans les Ardennes) ; plus seulement pour faire leur comptabilité et piloter la gestion de leur entreprise ; mais pour gagner en réactivité et accroître leur performance. Dans la Marne, CDER Informatique l'a bien compris, qui répond aux attentes des agriculteurs, des organisations agricoles et para-agricoles en développant toute une gamme de logiciels sous Windows, dont certains sont reconnus parmi les meilleurs du marché (Médaille d'or du SIMA 2003). Ce Centre d'écono-

mie rurale, le plus important de France (450 collaborateurs dans la région, mais aussi sur Bordeaux), existe depuis 1956. Il fournit, *on line* (sur www.cder.fr), une mine d'informations à ses clients (évolution de la législation, droit des sociétés, conseil patrimonial...) et surtout leur propose les applications nouvelles mises au point par ses ingénieurs dans les domaines devenus incontournables de la traçabilité et de l'agriculture de précision. Ainsi, avec Agrimap+, CDER Informatique permet d'optimiser la gestion de toutes les données parcellaires à partir d'une base cartographique de gestion unique. « Avec notre application, l'agriculteur dispose enfin d'une véritable bureau électronique, copilote de la gestion de son parcellaire (constitution d'un assolement cartographique, détermination automatique des zones d'épandage, calcul des marges par culture, prévision de fumure azotée) et de son entreprise (déclaration PAC dématérialisée). » Autre site, d'ailleurs partenaire de CDER et comme lui marnais d'origine, www.maferme.com a développé, autour d'une équipe expérimentée dans les services agro-environnementaux, d'autres outils de traçabilité et de sécurité alimentaire accessibles à tous. Dans le domaine viti-vinicole, c'est le portail www.vignovin.com qui est parvenu en quelques années à se positionner comme un compagnon de route des vignerons,

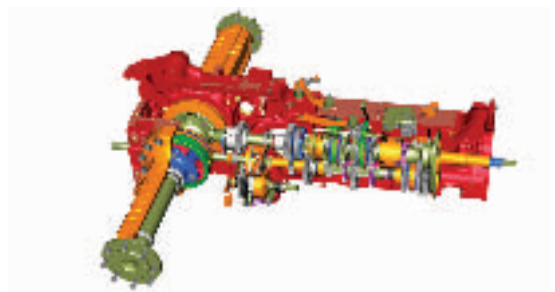


Témoignages : des prouesses technologiques

La Champagne-Ardenne compte dans ses rangs des fabricants de matériels et de machines agricoles à la pointe de la technologie. Ils sont très présents sur le marché français, mais ont aussi une remarquable activité à l'export. Démonstration : de McCormick à Exel, en passant par La Buvette ou Privé SA...

Quand un constructeur de voitures lance un modèle grand public, les machines-outils qu'il fait entrer dans ses usines servent à la production de mégaséries. À la clé, des centaines de milliers de véhicules. Voire plus ! Pour les fabricants de tracteurs, les volumes n'ont rien de comparable : 33 000 engins vendus chaque année en France, toutes marques confondues. Mais les investissements dans les biens d'équipements sont aussi lourds et les marges, par conséquent, nettement plus étroites...

Chez McCormick, à Saint-Dizier, ce sont 18 millions d'euros qui ont été injectés en l'espace de trois ans pour remodeler presque entièrement une usine géante (plus de 20 ha, dont 6 de bâtiments), la doter de machines-outils plus performantes et optimiser les chaînes de montage de transmissions de tracteur. La transmission, voilà la grande spécificité de ce site, véritable centre d'excellence en la matière au sein du groupe Argo, actuel propriétaire.



Facilité et confort d'utilisation

Passons sur les différents changements de mains qui ont émaillé la vie de McCormick dans la cité bragarde depuis la création de l'usine en 1948. Cette époque marque l'essor de la mécanisation de l'agriculture française. Saint-Dizier l'a toujours accompagnée, anticipant même certaines des grandes évolutions du secteur. Le savoir-faire de ses salariés est reconnu sur ce qui constitue le véritable "cœur" du tracteur. « Le critère de choix de l'agriculteur se fait sur cette composante essentielle », note d'ailleurs Thom Gady, responsable marketing McCormick France. La transmission combine la boîte de vitesses, la prise de force, le relevage... Elle est devenue un monstre bien huilé de mécanique, d'hydraulique et d'électronique. Elle participe à la facilité et au confort d'utilisation réclamés par une clientèle exigeante.

La capacité à faire évoluer la technologie, la fiabilité et la robustesse légendaires des pièces complexes fabriquées en Haute-Marne n'ont donc pas échappé au groupe familial italien Argo (présent exclusivement dans l'industrie du machinisme agricole, en Europe du Sud au départ) quand l'opportunité s'est présentée à lui, en 2001, de reprendre la prestigieuse marque McCormick.

Plus de 40 destinations

Les deux principaux sites en Europe entrent dans son giron : Doncaster, en Angleterre, et Saint-Dizier, en France. Le premier, siège du groupe, assemble les tracteurs et les expédie à travers le monde (aux USA principalement, mais aussi dans plus de 40 pays). Le second, siège "France", lui fournit les 8 000 transmissions dont il a besoin chaque année. « Nos navettes, revenant de Grande-Bretagne, ramènent les tracteurs destinés au marché français. Avec près de 1 500 ventes dans l'Hexagone, nous couvrons 4 % de ce marché », assure Thom Gady, expliquant que la croissance a été de 22 % entre 2002 et 2003. Toutefois, elle semble s'être un peu ralentie au cours de ce premier semestre 2004. Cela fait pourrait entraîner des suppressions d'emplois (une centaine sur 750), un plan social étant à l'étude.

En attendant, le choix d'Argo de réimplanter totalement le service R&D "transmission" à Saint-Dizier dès son arrivée, puis celui d'y aménager son dépôt européen de pièces de rechange (30 000 références stockées sur 6 000 m², occupant une cinquantaine de salariés), disent sa volonté de pérenniser ce site intimement lié à l'histoire McCormick.

**McCormick
(Saint-Dizier) :
le
"cœur"
des
tracteurs**



Privé SA (Châlons-en- Champagne) : du métal aux silos

C'est au cœur d'une région jalonnée de centaines de silos en béton que se cache le premier fabricant européen de silos... métalliques pour céréales. Créée en 1946 par Georges et Daniel Privé, Privé SA est aujourd'hui une entreprise présente dans le monde entier, de l'Afrique à l'Amérique latine en passant par l'Australie et le Moyen-Orient.

Installée à Châlons-en-Champagne depuis 1962, l'entreprise familiale, dirigée désormais par Jean-Michel Privé, a été la première à développer des silos en tôles ondulées en France. Son marché s'étant étendu, elle maille le territoire et dispose aujourd'hui de plusieurs agences dans l'Hexagone, ainsi que de nombreux relais à l'étranger. Le chiffre d'affaires de l'entreprise se partage de manière égale entre les marchés français et étrangers.

Jusqu'à 10 000 tonnes

Privé SA transforme actuellement 6 000 tonnes d'acier par an et compte environ un millier de clients. L'entreprise peut proposer plus de 200 modèles à cette belle clientèle. L'activité se partage entre les petits silos pour les cultivateurs et les gros silos s'adressant aux coopératives agricoles, aux négociants en céréales, à l'alimentation du bétail, aux brasseries, aux moulins... Les cellules les plus imposantes peuvent contenir jusqu'à 10 000 tonnes de céréales.

Diversifications

L'entreprise renforce sa position en faisant preuve de réactivité et en développant de nouveaux produits, comme le Venticône, cône métallique perforé permettant une



Jean-Michel Privé s'attache à diversifier l'activité.

meilleure ventilation du grain. « Cela peut être installé sur tous les silos et cela facilite grandement la vidange... Notre innovation est de plus en plus appréciée par les agriculteurs », précise Jean-Michel Privé.

La société se diversifie même en développant un système de couverture et de bardage en acier galvanisé, convenant à tous types d'immeubles.

EXEL INDUSTRIES (ÉPERNAY) : LA CONCURRENCE PULVÉRISÉE



Patrick Ballu, le président d'Exel et sa galaxie d'entreprises.

Plusieurs sociétés, un seul métier : les techniques de pulvérisation. Fort de sa vingtaine d'entreprises, le groupe Exel Industries conforte sa position de n°1 mondial de la protection des végétaux et de n°3 mondial de la protection des matériaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si, en 1980, le groupe enregistrait 80 millions de francs de chiffre d'affaires, il a atteint en 2003 les 274,3 millions d'euros (1,8 milliard de francs), dont 40 % à l'étranger. « Vingt-trois ans après, nous faisons 23 fois plus », résume le président d'Exel, Patrick Ballu. Il a repris avec succès le flambeau de son père, inventeur du tracteur enjambeur vigneron et fondateur de Tecnomat en 1952, entreprise à l'origine du groupe. Exel Industries continue de s'agrandir, absorbant ses différents concurrents tout en préservant leur originalité. « Nous avons intégré nos concurrents et ils restent eux-mêmes. Nous ne sommes pas une seule entreprise, mais des entreprises. Nous développons une concurrence entre nos marques pour que le consommateur conserve une liberté de choix. » Chacune des sociétés se consacre à la recherche et au développement, véritable moteur de la réussite du groupe. « Nous avons apporté la plupart des innovations dans le secteur. » Exel est à l'origine de l'électronique dans l'agriculture. « C'est nous qui avons également apporté la suspension des pulvérisateurs... », ou encore, tout récemment, le système de rinçage séquentiel du pulvérisateur sans pollution. Les nombreuses trouvailles du groupe (plus de 180 brevets déposés !) deviennent des normes du marché. Exel répond aux attentes des professionnels en matière d'environnement et de productivité : « La bonne dose au bon endroit, au bon moment », dans le respect des cultures.

Ardennaise et fière de l'être, l'entreprise La Buvette produit depuis une cinquantaine d'années toute une gamme d'abreuvoirs destinés aux bovins, ovins, porcins, caprins et chevaux. Premier producteur européen d'abreuvoirs, La Buvette est particulièrement

présente dans l'Hexagone, en Allemagne, dans le Benelux et les pays nord-européens. Sur ses 45 000 m² de superficie, dont 13 000 couverts, La Buvette emploie un peu plus d'une centaine de personnes pour produire ses abreuvoirs, « extrêmement fiables, qui

résistent aux chocs, au froid... », comme le précise le président Jean-Marie Martin, arrivé aux commandes il y a quelques mois.

Une vingtaine de brevets

Des produits robustes, mais aussi de plus en plus techniques et spécifiques sont réalisés à Charleville-Mézières. Les abreuvoirs utilisent de plus en plus d'inox, matériau répondant aux exigences d'hygiène.

« La préoccupation vis-à-vis du bien-être des animaux est de plus en plus grande. L'abreuvement s'intègre dorénavant dans les préoccupations environnementales. »



Au-delà des abreuvoirs classiques, le marché est également entré dans une phase d'automatisation pour optimiser l'activité des exploitations. Dans ce contexte, la capacité d'adaptation et d'innovation constitue la principale force de La Buvette, qui dispose d'une vingtaine de brevets. Récemment, l'entreprise a lancé un abreuvoir solaire. « Nous avons aussi des abreuvoirs chauffants qui résolvent le problème du gel. » Aujourd'hui, le panel d'abreuvoirs devient de plus en plus conséquent. « Cela va de l'abreuvoir simple à des abreuvoirs de 2 000 à 3 000 euros. Il y a de plus en plus de valeur ajoutée et le nombre de nos références ne cesse d'augmenter. Nous sommes de plus en plus spécifiques et de plus en plus proches des besoins des utilisateurs », insiste Jean-Marie Martin.

« Cela va de l'abreuvoir simple à des abreuvoirs de 2 000 à 3 000 euros. Il y a de plus en plus de valeur ajoutée et le nombre de nos références ne cesse d'augmenter. Nous sommes de plus en plus spécifiques et de plus en plus proches des besoins des utilisateurs », insiste Jean-Marie Martin.



La Buvette (Tournes - 08) : les "pros" de l'abreuvoir

TECHMAGRI (AMANCE - 10) : PROTÉGER LES SOLS

Comment préparer au mieux les sols et semer en respectant leur nature : c'est le cœur de l'activité de Techmagri SA. Installée dans la petite commune d'Amance, l'entreprise auboise, spécialisée dans les machines agricoles, est aujourd'hui le leader régional en techniques culturales simplifiées (TCS). Après avoir conçu remorques, bennes et épandeurs, puis herse lourdes et déchaumeuses, l'entreprise fondée par Michel Rouyer s'est lancée depuis quelques années dans ces nouvelles techniques témoignant de la mutation de l'agriculture.

« C'est une méthode de production végétale nouvelle qui favorise le développement naturel de la plante en protégeant les sols, résume Michel Rouyer. Pour produire naturellement, il faut que quatre facteurs — la terre, l'eau, l'air et le soleil — vivent en harmonie. Notre rôle est de donner aux agriculteurs le moyen de favoriser cette harmonie. » Les herse et semoirs rapides Techmagri permettent ainsi de travailler le sol « en paix ». Fissurer le sol plutôt que le labourer, travailler les résidus végétaux (le mulch) pour nourrir naturellement la terre avant le semis : une nouvelle voie rendue possible par des outils conçus en collaboration avec les agriculteurs. « Un agriculteur amoureux de sa terre se doit de la protéger. Ensemble, les agriculteurs échangent donc des idées pour améliorer la technique, puis nous réalisons la conception. Les agriculteurs font un réel effort de modernisation », estime Michel Rouyer.



Techmagri s'est imposée dans les techniques culturales simplifiées (TCS).

Si l'entreprise continue de vendre des machines traditionnelles (remorques, pulvérisateurs...), les outils TCS constituent désormais le cœur de son activité. Ces outils sont diffusés dans toute la France, mais également en Europe. Présente en Angleterre, Pologne et République tchèque, Techmagri SA nourrit par ailleurs beaucoup d'espoir en Europe centrale.

Un club du machinisme agricole en projet

Un club du machinisme agricole va se mettre en place dans la région, à l'initiative des CCI de Châlons et de Haute-Marne.

Les professionnels souhaitent que le réseau consulaire s'implique dans la filière du machinisme agricole, à l'image du programme d'actions initié en 2002 par la CCI de Châlons, mais qui n'avait pas complètement abouti. Ce club en gestation poursuivra un triple objectif :

- 1) Organiser des réunions d'échanges à l'intention des entreprises de la filière. Celles-ci pourront partager des informations concernant la réglementation, l'innovation, le marketing, etc.
- 2) Monter des opérations collectives, telles que des réunions de travail communes, des visites à des salons internationaux, ou encore la création d'un site Internet.
- 3) Mutualiser les moyens, aussi bien matériels (achats groupés, transports,

etc.) qu'humains (constitution d'une sorte de groupement d'employeurs disposant d'un personnel à temps partagé).

Parallèlement, Champagne-Ardenne Technologie (réseau regroupant tous les acteurs publics ou privés* impliqués dans le transfert de technologie ou le développement industriel) va créer un "groupe de visiteurs" dédié à la filière, comme il en existe déjà un pour le bois, un pour l'emballage-conditionnement, un pour le textile et un pour la métallurgie. Il s'agit d'échanger sur des rencontres avec les professionnels afin d'optimiser les soutiens aux projets des entreprises.

*Drive, Anvar, CCI, Critt, Région, etc.

La foire de Châlons : un événement majeur

Plus de 200 000 visiteurs attendus !



Véritable institution dans la région, la foire de Châlons-en-Champagne est considérée comme la deuxième de France pour le machinisme agricole, et le premier rassemblement "grandes cultures" de l'Hexagone. C'est un rendez-vous incontournable de la profession, avec 640 exposants et plus de 200 000 visiteurs (en 2003), pour une surface totale d'exposition de 100 000 m².

Elle se veut le miroir d'une région qui s'est mécanisée à marche forcée et le reflet d'un machinisme agricole tourné tout entier vers l'innovation et la performance. Sur près de 8 hectares, les plus grandes marques côtoient les dernières réalisations des constructeurs français.

La 58^{ème} édition de la foire de Châlons a lieu du 28 août au 6 septembre. Cette année est marquée par l'organisation de plusieurs conférences agricoles sur des thèmes d'une brûlante actualité, tels que les biocarburants et l'avenir des grandes cultures de notre région, la traçabilité, les ressources renouvelables, ou encore les conséquences de la loi de modernisation agricole. Cet événement majeur de la vie locale ne doit pas occulter d'autres manifestations régionales. Châlons organise, du 19 au 21 novembre au Parc des expositions, son 8^{ème} salon du matériel agricole d'occasion. Une vingtaine de concessionnaires seront présents. Le 3^{ème} salon Viti-Vini (journées des techniques champenoises) se déroulera à Epernay du 13 au 16 octobre.

Dossier réalisé par :

David Madelaine, Frédéric Marais,
Philippe Schilde
(Agence Info)
et les CCI
de Champagne-Ardenne

Pour tout complément
d'information :

CRCI de Champagne-Ardenne
Tél. : 03 26 69 33 40 -
Edwige Dargegen

CCI de la Haute-Marne
Tél. : 03 25 07 32 13 -
Marie-Claude Le Tellier

CCI de Troyes et de l'Aube
Tél. : 03 25 43 70 10 -
Bruno Rogowski

CCI de Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 21 82 07 -
Catherine Bouloy

CCI de Reims et d'Epernay
Tél. : 03 26 50 62 50 -
Christian Carbone

CCI des Ardennes
Tél. : 03 24 56 62 62 -
Jean-Claude Savoy

Impression : GIC Groupe Morault
Crédits photos :
Agence Info, Champagne Création, La Buvette
Illustrations : McCormick, Champagne Création

